



- ① 01.48.69.21.98
- @ contact@fp-academie.fr

PROGRAMME DE FORMATION RECYCLAGE SSIAP 3

(Service de sécurité incendie et assistance à personnes de niveau 3)

<u>Objectifs</u>: Connaître et savoir utiliser les outils réglementaires. Savoir appliquer une méthodologie d'analyse. Analyser le risque incendie. Gérer un service de sécurité incendie.

Durée: 21 heures

Pré requis :

- Titulaire des diplômes S.S.I.A.P 3, d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 3 ou des décisions de reconnaissance de qualification professionnelle délivrées par le ministre de l'intérieur en application des articles 3-1 à 3-3
- Qualification de secourisme en cours de validité

Nombre de participant

Nombres de stagiaires maxima de 15 candidats

<u>Délai d'accès</u>: (Voir planning sur le site internet : www.fp-academie.fr)

Responsable pédagogique : Cheikh DIOP

Lieu de la formation : FP ACADEMIE

Modalités de validation des acquis :

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage. Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives. Cas pratiques et mises en situation professionnelle.

Support PowerPoint, vidéos, ordinateurs, système de sécurité incendie (SSI), Quizz box....







- □ 1-3, rue Maryse Bastié
 93600 Aulnay-sous-Bois
- **1** 01.48.69.21.98
- @ contact@fp-academie.fr

PROGRAMME DE FORMATION:

REGLEMENTATION:

- 1. Règlement de sécurité dans les ERP
- 2. Règlement de sécurité dans les IGH
- 3. Rappel des textes sur les moyens de secours
- 4. Rappel sur le code du travail
- 5. Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- 6. Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

• NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PENAL :

- 1. La délégation de pouvoir et la délégation de signature
- 2. La responsabilité civile et responsabilité pénale
- 3. Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

• FONCTION MAINTENANCE:

- 1. FONCTION MAINTENANCE Différents types de contrats :
- le contrat de types "prédictifs"
- le contrat de types "préventifs"
- le contrat de types "correctifs" ou "curatifs"
- 2. Normalisation

ETUDE DE CAS :

- 1. Rappel de la méthode
- 2. Lecture de plan

L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES :

Les dispositions réglementaires :

- Les commissions accessibilité
- Les exigences réglementaires générales
- Les exigences dimensionnelles et qualitatives
- Autorisation de travaux (composition du dossier, réunion de chantier)
- Visite, réception par commission d'accessibilité

ANALYSE DES RISQUES :

- 1. Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)
- 2. Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel)
- 3. Le plan de prévention (rappel)
- 4. Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)





F.P.ACADEMIE

- 1-3, rue Maryse Bastié93600 Aulnay-sous-Bois
- **1** 01.48.69.21.98
- @ contact@fp-academie.fr

• MOYENS DE SECOURS :

- 1. Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications)
- 2. Moyens d'alerte des secours
- 3. Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours
- 4. Connaître et savoir exploiter un S.S.I

